

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2024-11-21

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis soit au, 750, rue St-Joseph à Saint-Louis, le 21 novembre 2024 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Linda Cournoyer, Marguerite Desrosiers et messieurs les administrateurs Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Richard Gauthier, Gilles Bernier, Richard Potvin.

Sont absents: Annick Corbeil, Guy Robert, Alain Jobin, Robert Charron.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Denis Benoît, vice-président.

Est aussi présente madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

11.1 Ouverture de la séance

Monsieur le vice-président ouvre la séance à 19 h 30.

11.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

24-11-61

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Yvon Daigle
Et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

11.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2024 (c.c.)

24-11-62

Sur la proposition de Richard Potvin
Appuyée par Marguerite Desrosiers
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2024 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

11.4 Rapport d'entretien du réseau

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 8 octobre au 4 novembre 2024 a été remis aux directeurs pour information.

11.5 Comptes à payer (c.c.)

24-11-63

Sur la proposition de Yvon Daigle
Appuyée par Hugo Laporte
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière à l'égard de la disponibilité des fonds, tel que reproduit ci-après :

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 12 novembre 2024, avec ajouts, et d'approuver en conséquence, tel que soumis, ladite liste des factures à payer pour un montant de **110 131,60\$**.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière

Veillez prendre note que des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois d'octobre et novembre pour un montant de **106 114,62\$** (réf. : liste du 12 novembre 2024).

11.6 Correspondance

25/10/24 CNESST: classification pour l'année 2025, 0,42\$ par tranche de 100\$ de salaire assurable

04/11/24 Municipalité de Saint-David: résolution 2024-10-136 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2025

06/11/24 Municipalité de Saint-Barnabé-Sud : résolution 189-11-2024 demande de localisation des équipements sur le territoire municipal (c.c.)

07/11/24 Municipalité de Massueville : résolution 2024-11-310 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2025

11.7 **SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES**

11.7.1 Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025 (c.c. projet)

24-11-64

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvain Lafrenaye, appuyé par Gilles Bernier et résolu à l'unanimité :

QUE les séances débuteront à 19 h 30 à salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis située au 750, rue St-Joseph à Saint-Louis

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2025:

| | |
|---------------------|------------------|
| 23 janvier | 20 février |
| 20 mars | 15 avril (Mardi) |
| 15 mai | 17 juin (Mardi) |
| 17 juillet | 18 septembre |
| 16 octobre | 20 novembre |
| 16 décembre (Mardi) | |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière, conformément à la loi qui régit la Régie.

11.7.2 Renouvellement 2025 – Mutuelle des municipalités du Québec (c.c.)

Les administrateurs ont reçu copie du renouvellement de la police d'assurance de la Mutuelle des Municipalités du Québec. (Police # MMQP-03-R10010.18)

24-11-65 Sur la proposition de Gilles Bernier
Appuyée par Richard Gauthier
Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre renouvelle la police d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec pour l'année 2025, au montant de 20 054,91\$.

11.7.3 Renouvellement – Logiciels Gestion financière – Soutien technique

24-11-66 Sur la proposition de Hugo Laporte
Appuyée par Jean-Sébastien Savaria
Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de FQM Services, coopérative de solidarité pour le soutien technique et de mises à jour des logiciels « Gestion financière » de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre au montant de 1 960\$, taxes applicables en sus, et ce, pour l'année 2025.

11.7.4 Baril Ford Lincoln inc. – Entérine Achat Transit Fourgon utilitaire T-250 (c.c.)

24-11-67 CONSIDÉRANT QU'un courrier électronique a été adressé aux administrateurs de la Régie afin d'obtenir leur approbation pour l'achat d'un camion Transit Fourgon utilitaire T-250 2024 auprès de Baril Ford Lincoln inc. à Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des administrateurs ont donné leur approbation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Gauthier, appuyé par Yvon Daigle et résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre entérine l'achat d'un camion Transit Fourgon utilitaire T-250, année 2024 auprès de Baril Ford Lincoln inc. de Saint-Hyacinthe, au coût de 84 421,05\$, taxes incluses, incluant les accessoires et immatriculation.

Que, la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

Il est de plus résolu d'approprier la somme de 72 500\$ de l'excédent de fonctionnement affecté, au poste budgétaire 59-131-10.

11.8 Varia ouvert

11.9 Période de questions

Le conseil d'administration procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

11.10 Levée de la séance

24-11-68 Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Gilles Bernier
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Denis Benoît,
Vice-président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière